

Depuis l'ouverture de notre établissement, l'UFAP UNSa Justice ne cesse d'attirer l'attention sur les problèmes rencontrés notamment avec la Gestion Déléguée...

Malgré un communiqué le mois dernier suivi d'entretiens avec la direction du CPML et de la Gestion Déléguée, les avancées sont trop timides, voire minimales... C'est pour cela que, ce matin, les agents ont décidé d'exprimer leur désaccord, et pour certains même leur « ras le bol », en prenant le service avec 15 minutes de retard !

***Les agents exigent de travailler dans des lieux propres !
Ce n'est quand même pas compliqué à comprendre !!!***

Nous ne pouvons-nous contenter des sanctions pécuniaires appliquées (pénalités) à la Gestion Déléguée, surtout que ces sanctions ne semblent pas être le bon levier à actionner au vu des résultats peu probants...

*Le bureau local UFAP UNSa Justice restera vigilant à ce que les agents « Onet », épuisés et en sous-effectifs, ne subissent la pression injustifiée de leurs responsables. **Nous monterions au créneau immédiatement pour dénoncer cette inimaginable stratégie !!!***

Un contrat avec la Gestion Déléguée doit se faire avec une réflexion sur le nombre d'agents nécessaires pour réaliser les tâches inhérentes à ce contrat !!!

L'UFAP UNSa Justice du CPML estime qu'un environnement de travail sain et propre est une obligation légale faite à l'employeur... qui doit donc faire appliquer le contrat avec la Gestion Déléguée et le revoir s'il est insuffisamment abondé en moyens... !

Pour l'UFAP, les pénalités infligées ont montré leurs limites !

IL EST SANS DOUTE GRAND TEMPS DE CHANGER DE PRESTATAIRE !

L'UFAP estime que l'état de propreté et de délabrement démontre les failles des contrats établis en dépit des réalités du travail en détention !

*Pour le bureau local,
VIOL-GARAYT Sébastien
PRUVOST Jonathan*